

Avec quelques contraintes, il va être possible de profiter du centre aqualudique



Avec quelques contraintes, il va être possible de profiter du centre aqualudique

Dès le samedi 4 juillet, les Condomois, les touristes et tous ceux qui en ont envie, peuvent reprendre le chemin du **Centre de Loisirs Aqualudiques** - Avenue des Mousquetaires - Route d'Éauze, à Condom.



Ce vendredi 3 juillet, le président de la Communauté de Communes de la Ténarèze (CCT) encore en exercice, tient une de ses dernières conférences de presse... voire la dernière.

Gérard Dubrac, en compagnie des maîtres-nageurs qui officient dans le centre de loisirs, annonce le redémarrage de la saison 2020. Les autres élus de la CCT et lui-même, désireux de faire profiter, cet été, de cet espace ludique, ont réfléchi, en dépit du contexte, à la meilleure manière d'assurer une sécurité maximale pour tous les utilisateurs.

Le président de la CCT tient donc à remercier, par avance, le personnel d'encadrement, mais aussi l'équipe spéciale qui prendra en charge la sécurité dans le complexe - les enfants doivent pouvoir en profiter, mais il faudra certainement intervenir pour leur faire respecter les distanciations obligatoires.

Les services techniques et administratifs ont dû mettre en place toutes ces normes nouvelles, cela s'est avéré relativement compliqué ; tous ces personnels sont donc également à féliciter.



Olivier Paul, le directeur de la C.C.T, présent également à cette conférence de presse, énumère un certain nombre des mesures mises en œuvre :

- Limitation du nombre de personnes en simultané sur site
- Le snack, l'aire de jeu, les vestiaires, douches intérieures et casiers sont fermés
- Application d'un protocole sanitaire sur place : douche savonnée obligatoire,...

Il commente en indiquant qu'il est plus facile d'annoncer ce qui change par rapport à d'habitude. Le cheminement sur site est totalement modifié puisque seule la marche en avant sera possible, on ne reviendra pas sur ses pas.

Les bassins ne seront pas ouverts simultanément en raison des impératifs de nettoyage.

Par contre, l'accès à la pelouse est autorisée en respectant bien sûr les contraintes encore en vigueur.



Plusieurs créneaux d'ouverture des bassins seront disponibles.

Le premier créneau :

Dans le bassin sportif, **ouvert de 11 h 30 à 13 h**, l'effectif maximal sera de 75 personnes

Tarif : 1,50 € par adulte ou enfant de plus de 1,40 m ; 1 € par enfant de moins de 1,40 m et gratuit pour les enfants dont la taille est inférieure à 1 m.



Le deuxième créneau :

Dans le bassin sportif plus le bassin ludique, **ouvert de 13 h 30 à 16 h 30**, l'effectif maximal sera de 175 personnes

Tarif : 2,20 € par adulte ou enfant de plus de 1,40 m ; 1,30 € par enfant de moins de 1,40 m et gratuit pour les enfants dont la taille est inférieure à 1 m.



Le troisième créneau :

Dans le bassin ludique plus la pataugeoire, **ouvert de 17 h 30 à 20 h**, l'effectif maximal sera de 150 personnes

Tarif : 2,20 € par adulte ou enfant de plus de 1,40 m ; 1,30 € par enfant de moins de 1,40 m et gratuit pour les enfants dont la taille est inférieure à 1 m.

Pour éviter des files d'attente à la caisse, Gérard Dubrac insiste sur l'utilisation du site de réservation spécialement mis en service.

Jusqu'au 8 juillet, seules les réservations en ligne sont possibles, les paiements se font encore en caisse. (espèces ou chèque). Mais après cette date, les deux seront possibles.

Il est nécessaire d'aller jusqu'au bout de la procédure d'achat pour que la réservation soit prise en compte.

Pour la réservation et le paiement en ligne, il vous suffit de cliquer ICI.

Renseignements téléphoniques au **05 62 29 17 48**.

Photos Marc Le Saux

